



En partenariat avec :



S
F
E
P
M



Communiqué de presse

Une espèce de mammifères sur dix menacée en France métropolitaine : une situation préoccupante mais des progrès encourageants

- 13 février 2009 -

Les résultats de ce troisième chapitre de la Liste rouge des espèces menacées en France révèlent que onze espèces de mammifères sur 119 (dix espèces continentales et une marine) sont menacées de disparition du territoire métropolitain. Ces chiffres sont issus de l'évaluation réalisée par le Muséum national d'Histoire naturelle et le Comité français de l'UICN, en partenariat avec la Société française pour l'étude et la protection des mammifères et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Sur les 33 espèces de chauve-souris évaluées, sept figurent dans la catégorie "quasi-menacée", notamment en raison du déclin de leur population, et quatre autres sont menacées d'extinction. C'est le cas du Minioptère de Schreibers, classé "vulnérable", et du Rhinolophe de Méhely, "en danger critique". La situation actuelle de ces espèces est la conséquence de nombreuses menaces : dérangement dû à une fréquentation accrue des principaux gîtes, dégradation de leurs habitats causée par l'urbanisation et raréfaction des proies due à l'utilisation intensive de pesticides.

Concernant les cétacés, la moitié des espèces a dû être placée dans la catégorie "données insuffisantes", en raison du manque de connaissances et de données disponibles. Pourtant, certains de ces mammifères marins pourraient bien être menacés en France, car ils sont affectés par de multiples pressions incluant la pollution sonore due au trafic maritime et aux sonars militaires, les pollutions chimiques, les captures accidentelles liées à l'utilisation illégale de filets dérivants et la surpêche affaiblissant leurs ressources alimentaires.

Enfin, d'autres espèces autrefois présentes sur le territoire métropolitain en ont aujourd'hui totalement disparu. C'est le cas du Bouquetin des Pyrénées, de la Baleine des basques, et du Phoque moine, disparu des côtes provençales dans les années 30 et de Corse à la fin des années 70.

Pour répondre à certaines situations alarmantes, des plans de restauration sont actuellement mis en œuvre en faveur de différentes espèces, comme le Vison d'Europe et le Grand hamster, tous deux "en danger" en France. A cet égard, la Loutre d'Europe et le Bouquetin des Alpes sont de bons exemples de réels progrès obtenus grâce à une action efficace des pouvoirs publics et des associations de protection de la nature. En situation précaire il y a encore quelques décennies, la Loutre, aujourd'hui classée en "préoccupation mineure", recolonise progressivement différents secteurs du territoire. Et après avoir quasiment disparu de l'arc alpin français, le Bouquetin des Alpes a désormais repeuplé plusieurs départements.

Malgré la situation encore préoccupante de plusieurs espèces, le résultat des évaluations montre que les actions de conservation entreprises pour les mammifères sur le territoire métropolitain portent leurs fruits (protection réglementaire nationale et européenne, plans de restauration, conservation des habitats naturels...). Ces résultats encourageants incitent à poursuivre les efforts et à renforcer l'action pour continuer à améliorer, dans les années à venir, la situation de ces espèces.

Comité français de l'UICN

Sébastien Moncorps, Directeur
Tel. 01 47 07 78 58 / 06 73 86 87 29
sebastien.moncorps@uicn.fr

Florian Kirchner, Chargé de programme "espèces"
Tel. 01 40 79 48 09 / 06 89 29 72 89
florian.kirchner@uicn.fr
<http://www.uicn.fr/>

Muséum national d'Histoire naturelle

Julia Bigot, Responsable du service de presse
Tel. 01 40 79 54 44
bigot@mnhn.fr

Estelle Merceron, Attachée de presse
Tel. 01 40 79 54 40
merceron@mnhn.fr
<http://inpn.mnhn.fr/>

La Liste rouge des espèces menacées en France

Une Liste rouge nationale pour 2010

Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) se sont associés pour la réalisation de ce projet mobilisateur et participatif, visant à dresser le bilan de l'état des espèces présentes en France métropolitaine et d'outre-mer. Le projet est réalisé avec l'appui du Programme pour les espèces de l'UICN International.

Pourquoi une Liste rouge pour la France ?

La Liste rouge de l'UICN est reconnue comme l'outil le plus fiable au niveau mondial pour évaluer le risque d'extinction des espèces. Fondée sur une solide base scientifique, elle met en lumière le déclin marqué et continu de la biodiversité dans le monde grâce à des critères précis.

La France s'est engagée, dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique, à stopper l'érosion de la biodiversité sur son territoire d'ici 2010. Dans ce contexte, la Liste rouge a été retenue comme indicateur de référence pour suivre l'évolution du degré de menace pesant sur les espèces. Elle permettra de mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France.

Les deux livres rouges français de la faune et de la flore ont aujourd'hui plus de 10 ans et ont été réalisés selon une méthodologie qui n'a désormais plus cours. De plus, ils ne concernent que les espèces de métropole.

Un projet participatif pour la Liste rouge nationale

Etablie conformément aux critères de référence de l'UICN, la Liste rouge nationale vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces à l'échelle du territoire national. Il s'agit de réunir les meilleures informations disponibles sur le risque de disparition de notre territoire des espèces végétales et animales qui s'y reproduisent en milieu naturel ou qui y sont régulièrement présentes.

Lancé en 2007, le projet de Liste rouge nationale se décline en chapitres taxonomiques (mammifères, plantes vasculaires, crustacés, libellules...) et géographiques (métropole, Réunion, Guadeloupe, Nouvelle-Calédonie...). Son élaboration repose sur l'expertise des scientifiques du MNHN et du réseau de spécialistes du Comité français de l'UICN, en associant étroitement les organisations qui disposent d'une expertise et de données fiables sur le statut de conservation des espèces en France.

La Liste rouge nationale constituera un inventaire de référence sur les espèces, elle permettra d'actualiser les données, d'identifier les priorités d'action et de suivre l'évolution de l'état de la biodiversité en France. Après les reptiles, les amphibiens, les oiseaux nicheurs et les mammifères de métropole, les prochains chapitres porteront sur les poissons d'eau douce, les crustacés et les orchidées de métropole, ainsi que sur l'outre-mer. De nombreux autres chapitres seront mis en chantier dans le courant de l'année 2009.

Comment estime-t-on le risque de disparition d'une espèce ?

La méthodologie mondiale définie par l'UICN s'appuie sur cinq critères d'évaluation. Ces critères reposent sur différents facteurs biologiques associés au risque d'extinction, comme la taille de la population de l'espèce, son taux de déclin, l'aire de sa répartition géographique et son degré de fragmentation.

En confrontant la situation de chaque espèce aux différents seuils quantitatifs fixés pour chacun des cinq critères, on définit pour chacune d'elles si elle se classe ou pas dans l'une des catégories d'espèces menacées (CR, EN et VU) en fonction des données disponibles.

Avec le soutien de :

La Liste rouge des espèces menacées en France

Chapitre mammifères de France métropolitaine

Troisième volet de la Liste rouge nationale, ce chapitre vise à dresser un bilan du niveau de menace pesant sur les mammifères de métropole. Pour ces évaluations, le MNHN et le Comité français de l'UICN ont travaillé en partenariat avec la Société française pour l'étude et la protection des mammifères et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

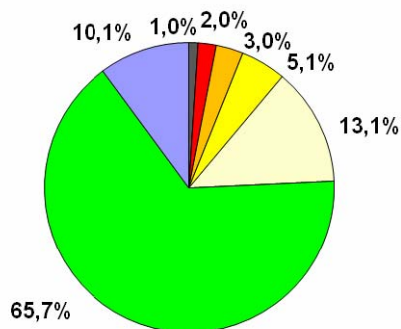
Au total, 152 espèces de mammifères, dont 115 continentales et 37 marines, sont recensées sur le territoire métropolitain. Certaines d'entre elles, conformément à la méthodologie de l'UICN, n'ont pas été soumises à l'évaluation (16 continentales et 17 marines) : les espèces non natives introduites en métropole dans la période récente (après l'année 1500), comme l'Ecureuil à ventre rouge et le Cerf sika, et les espèces marginales, comme la Taupe aveugle, ou qui ne sont présentes en métropole que de manière occasionnelle, comme l'Orque.

Finalement, 119 espèces de mammifères (99 continentales et 20 marines) ont été passées au crible des critères de la Liste rouge. Trente experts ont contribué à la phase préalable de vérification des données et onze d'entre eux ont validé les analyses lors de l'atelier final d'évaluation. Les résultats sont présentés dans la figure ci-dessous.

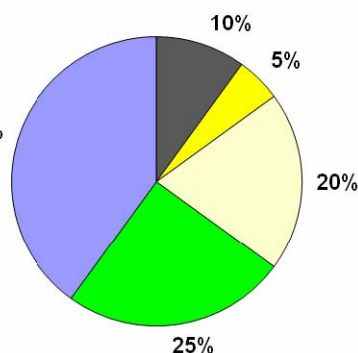
De plus, des évaluations complémentaires ont été réalisées pour certaines sous-espèces continentales et pour certaines populations d'espèces marines (cf. tableau ci-après).

Répartition des 99 espèces de mammifères continentaux et des 20 espèces de mammifères marins évaluées en fonction des différentes catégories de la Liste rouge

Mammifères continentaux



Mammifères marins



- RE : Régionalement éteint
- CR : En danger critique d'extinction
- EN : En danger
- VU : Vulnérable
- NT : Quasi-menacé
- LC : Préoccupation mineure
- DD : Données insuffisantes



© Vincent Rufroy / GCLR

Le Minioptère de Schreibers, une espèce classée "vulnérable" au niveau national

Comité d'évaluation

Experts mammifères continentaux

Stéphane Aulagnier
Alain Butet
Jean-François Julien
François Léger
Michèle Lemaire
Sébastien Roué
Laurent Tillon

Experts mammifères marins

Jean-Benoît Charrassin
Frank Dupraz
Sami Hassani
Olivier Van-Canneyt

Évaluateurs Liste rouge

Patrick Haffner
MNHN
Florian Kirchner
Comité français de l'UICN

Quelques exemples de mammifères de France métropolitaine



© Philippe Garguil

Le Lynx boréal

Lynx lynx

EN

Le Lynx boréal, le plus grand des félins européens, trouve refuge dans des milieux essentiellement forestiers qui lui sont propices. En France, il a disparu des plaines au Moyen Age et des principaux massifs montagneux au XIX^{ème} siècle, en raison de la déforestation, d'une forte pression de chasse et de la raréfaction de ses proies (principalement des ongulés sauvages). Il a ensuite fait sa réapparition dans les Alpes et le Jura, où il est arrivé spontanément à partir de populations suisses réintroduites dans les années 70, et dans le massif des Vosges grâce à un programme de réintroduction débuté en 1983.

Espèce très endurante, le Lynx adulte a généralement un domaine vital de 200 à 300 km². Mais cette espèce présente encore une aire de répartition réduite en France, résultat d'une forte fragmentation des ensembles forestiers en raison de l'urbanisation et des espaces cultivés. Cette fragmentation amoindrit notamment

les possibilités de dispersion et les échanges d'individus entre les différents noyaux de populations. Les effectifs du Lynx restent très faibles sur le territoire français, inférieurs à 150 adultes. Le trafic routier et ferroviaire est la principale cause de mortalité de l'espèce, touchant surtout les juvéniles. Et en raison de sa prédation occasionnelle sur les moutons, le Lynx est victime du braconnage qui représente encore une menace importante pour sa survie en France.

Le Bouquetin des Alpes

Capra ibex

NT

Espèce endémique européenne des massifs alpins, le Bouquetin des Alpes est un animal sédentaire qui fréquente essentiellement les milieux rocheux. Menacé autrefois par la chasse, il a quasiment disparu du territoire français au XIX^{ème} siècle. Grâce à une réglementation de la chasse dans la réserve royale du Gran Paradiso en Italie, devenue Parc national en 1922, il a fait spontanément son retour dans le massif de la Vanoise, où la création du Parc national en 1963 a permis le maintien de l'espèce, devenue emblématique.



© Jean-Marc Galindo

La mise en place de territoires protégés et la réalisation de nombreuses opérations de réintroduction dans les Alpes françaises font que le Bouquetin des Alpes est aujourd'hui présent dans plusieurs départements de l'arc alpin (Haute-Savoie, Savoie, Isère, Drôme, Hautes Alpes, Alpes de Haute-Provence, Alpes Maritimes). Cependant, cette espèce est encore loin d'occuper tous les milieux propices du massif. Outre une prédation, assez rare, par le Loup et le Lynx, le Bouquetin des Alpes est sensible à de nombreuses pathologies pouvant affecter la dynamique de ses populations.

La Liste rouge des espèces menacées en France

La Grande noctule *Nyctalus lasiopterus*

DD

Représentant la plus grande espèce de chauve-souris présente en Europe, la Grande noctule est encore mal connue et très peu observée vivante dans son milieu naturel. Bien qu'elle soit répartie sur une grande moitié sud du pays, elle se révèle aujourd'hui rare en France. Autrefois confondue avec la Noctule commune, plus petite, des mystères demeurent sur son comportement et ses effectifs réels. Une étude espagnole a toutefois montré que la Grande noctule était capable de capturer des oiseaux en plein vol pendant sa période de migration nocturne et de les consommer sans se poser, ce qui en fait la seule chauve-souris européenne dotée de cette aptitude.

Etant donné que l'espèce vit dans les cavités des arbres creux, l'altération du milieu et la disparition des boisements mûres, donc de ses gîtes potentiels, affectent ses populations. Une gestion appropriée des espaces forestiers est donc indispensable au maintien des populations existantes et à la colonisation d'autres régions par l'espèce.



© Laurent Arthur



© Olivier Van Canneyt

Le Marsouin commun *Phocoena phocoena*

NT

Espèce typiquement côtière et estuarienne, le Marsouin commun a totalement disparu des côtes méditerranéennes françaises et espagnoles à la fin du XIX^{ème} siècle. Cependant, il est encore présent en France sur le littoral Atlantique, des côtes de la Mer du Nord au sud du Golfe de Gascogne, mais il reste peu fréquent. Toutefois, les côtes du Nord-Pas-de-Calais semblent les plus fréquentées par l'espèce, notamment en hiver et au printemps.

Sa situation quasi-menacée s'explique par l'existence de nombreuses menaces qui risquent d'engendrer un déclin des populations dans les années à venir. Le Marsouin commun est en effet fortement touché par les captures accidentelles le long des côtes de la Manche et de l'Atlantique, dues à l'utilisation de filets dérivants pour la pêche. Il est également très exposé aux polluants, tels que les organochlorés et les métaux lourds, et aux dérangements causés par la pollution sonore. Sa fréquentation des estuaires, zones particulièrement affectées par la pollution chimique, l'expose tout particulièrement à cette menace.

Le Grand hamster *Cricetus cricetus*

EN

Encore présent jusqu'au Bassin Parisien à la fin du XIX^{ème} siècle, le Grand hamster n'est plus trouvé aujourd'hui que dans les plaines d'Alsace. L'espèce est inféodée aux milieux de cultures de basse altitude, et le développement des cultures de printemps (maïs notamment) au détriment de cultures d'hiver (blé, orge) ou pluriannuelles (luzerne) est à l'origine de la fragmentation et de la forte régression de son aire de répartition. La situation de l'espèce est désormais préoccupante en France.



© Sylvain Cordier

Autrefois chassé et classé comme espèce nuisible, le Grand hamster bénéficie aujourd'hui d'une protection réglementaire, grâce à l'alerte lancée par des associations de protection de la nature auprès des pouvoirs publics, faisant état de la régression inquiétante des populations. Dans ce contexte, un plan de conservation du Grand hamster d'Alsace a été mis en œuvre durant la période 2000-2004 et un deuxième plan est actuellement en cours (2007-2011). Avec une à deux portées de sept petits par an, il pourrait être envisageable de mettre en place des programmes de réintroduction afin d'assurer la reconstitution de populations sauvages.

La Liste rouge des espèces menacées en France

Le Phoque moine *Monachus monachus*

RE

Seul pinnipède de Méditerranée, le Phoque moine a complètement disparu des côtes françaises alors qu'il était présent sur les côtes de Provence jusqu'aux années 30 et en Corse jusqu'en 1976. A l'échelle mondiale, son aire de répartition est largement fragmentée : on ne le retrouve plus qu'en quelques points du pourtour Méditerranéen, de la Mer Noire et de l'Atlantique (Mauritanie et Madère).

Cette disparition brutale est le résultat direct du développement touristique sur les côtes rocheuses et dans les grottes marines et de l'augmentation de la fréquentation sur les plages, qui ont privé le Phoque moine de ses principaux sites de repos et de reproduction. De plus, la pêche excessive a nettement réduit les ressources de l'espèce, dont le régime alimentaire est essentiellement constitué de poissons. Considéré comme une espèce compétitrice par les pêcheurs, le Phoque moine a également été victime de nombreuses persécutions.

A ce jour, la conduite d'une opération de réintroduction en France n'est pas envisagée, car le prélèvement d'individus dans les dernières colonies existantes dans le monde risquerait de peser sur la viabilité de ces fragiles populations. La seule solution pour favoriser une éventuelle recolonisation naturelle du Phoque moine en France serait de mettre en place des mesures de protection des derniers habitats encore susceptibles de l'accueillir, pour y limiter les activités touristiques et la fréquentation.



© J.M Daste



© Willy Maillard

Le Rhinolophe de Méhely *Rhinolophus mehelyi*

CR

Espèce typiquement méditerranéenne, le Rhinolophe de Méhely est présent de manière fragmentée en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Extrêmement rare en France, cette espèce était répertoriée dans les années 50 dans les Bouches-du-Rhône, le Gard, l'Hérault et la Corse du sud.

La situation critique du Rhinolophe de Méhely s'explique par son aire de répartition extrêmement réduite. Depuis 1963 (année des dernières mentions fiables de l'espèce en France), l'espèce n'a plus été revue ou contactée de façon certaine, malgré quelques observations possibles. L'espoir de retrouver cette espèce en France demeure faible, mais encore possible en Languedoc-Roussillon notamment.

Espèce cavernicole vivant de préférence à proximité des points d'eau, le Rhinolophe de Méhely doit faire face à la dégradation de ses principaux gîtes, due à l'urbanisation et à l'accroissement de la fréquentation sportive du milieu souterrain. De plus, la fermeture des milieux liée à la déprise agricole, entraînant l'évolution des pelouses et des prairies pâturées en landes puis en forêts, provoque la disparition des habitats ouverts qu'il affectionne. Le Rhinolophe de Méhely est donc l'espèce de chauve-souris la plus menacée de France et des prospections ciblées dans les régions favorables apparaissent nécessaires pour statuer sur sa présence actuelle sur le territoire métropolitain.

La Liste rouge des espèces menacées en France

© René Rosoux



La Loutre d'Europe *Lutra lutra*

LC

Mustélide semi-aquatique, la loutre d'Europe est inféodée aux cours d'eau, aux étangs et aux zones humides. Largement répandue en France au XIX^e siècle, l'espèce a connu une nette régression (disparition des trois-quarts de son aire de répartition) et une diminution alarmante de ses effectifs dès le début du XX^e siècle.

Autrefois pourchassée pour sa fourrure et longtemps considérée comme un redoutable prédateur de poissons, concurrent direct des pêcheurs, l'espèce a fait l'objet de destructions massives, essentiellement par piégeage. De plus, la pollution des cours d'eau et la dégradation des zones humides, principalement liées à l'agriculture intensive, ont largement contribué à son déclin. Au début des années 70, son aire se morcèle et la loutre n'est plus guère présente que sur la façade atlantique et dans le Massif Central. Partout ailleurs, elle a disparu ou ne subsiste plus qu'à l'état de populations relictuelles.

Ainsi, la mise en place progressive d'une protection légale de l'espèce et la conduite de campagnes de protection par des associations de protection de la nature et des spécialistes ont aujourd'hui permis à la loutre de réoccuper spontanément les réseaux hydrographiques dans la plupart des régions de la moitié sud du pays.

Toutefois, la loutre reste victime du trafic routier et de la pollution des milieux aquatiques due au rejet de biocides dans l'environnement, cette dernière menace constituant aujourd'hui l'une des plus inquiétantes pour l'espèce. La position de la loutre en fin de réseau alimentaire fait d'elle une espèce vulnérable mais également sentinelle, indicatrice de la richesse piscicole et de l'état de santé des milieux aquatiques.

Le Cachalot *Physeter macrocephalus*

VU

Représentant la plus grosse espèce de cétacé à dents, le Cachalot vit uniquement en haute mer dans les eaux profondes. En France, il est observé dans l'Atlantique (moitié sud du Golfe de Gascogne) et en Méditerranée (Côte d'Azur et Corse).

La situation vulnérable du Cachalot est essentiellement le résultat de l'impact de son exploitation passée, l'espèce ayant subi les ravages de la chasse. Le spermaceti, ou "blanc de baleine", substance huileuse présente dans sa tête, était employé comme lubrifiant, et l'ambre gris, concrétion se formant dans ses intestins, était recherché pour la parfumerie. Alors que l'espèce était au bord de l'extinction, sa chasse fut finalement interdite en 1982 par la Commission baleinière internationale.

Les principales menaces pesant aujourd'hui sur le Cachalot sont la pollution du milieu marin (par les PCB et les métaux lourds notamment) et l'ingestion de déchets plastiques et métalliques rejetés dans l'océan. De plus, en Méditerranée occidentale, l'espèce est affectée par des captures accidentelles dues en particulier à l'utilisation illégale de filets dérivants.



© Renato Rinaldi / Evasion Tropicale

La Liste rouge des espèces menacées en France

Mammifères de France métropolitaine

Les catégories UICN pour la Liste rouge

RE Espèce éteinte en métropole

Espèces menacées de disparition de France :

CR En danger critique d'extinction

EN En danger

VU Vulnérable

Autres catégories :

NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)

DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

NA : Non applicable (espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en métropole de manière occasionnelle ou marginale)



En partenariat avec :



Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France
Carnivores	<i>Monachus monachus</i>	Phoque moine	RE
Artiodactyles	<i>Capra pyrenaica</i>	Bouquetin des Pyrénées	RE
Cétacés	<i>Eubalaena glacialis</i>	Baleine des basques	RE
Chiroptères	<i>Rhinolophus mehelyi</i>	Rhinolophe de Méhely	CR
Carnivores	<i>Ursus arctos</i>	Ours brun	CR
Rongeurs	<i>Cricetus cricetus</i>	Grand hamster	EN
Carnivores	<i>Mustela lutreola</i>	Vison d'Europe	EN
Carnivores	<i>Lynx lynx</i>	Lynx boréal	EN
Chiroptères	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	VU
Chiroptères	<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	VU
Chiroptères	<i>Myotis punicus</i>	Murin du Maghreb	VU
Carnivores	<i>Canis lupus</i>	Loup gris	VU
Artiodactyles	<i>Ovis gmelinii</i>	Mouflon	VU
Cétacés	<i>Physeter macrocephalus</i>	Cachalot	VU
Rongeurs	<i>Arvicola sapidus</i>	Campagnol amphibie	NT
Lagomorphes	<i>Lepus timidus</i>	Lièvre variable	NT
Lagomorphes	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	NT
Soricomorphes	<i>Crocidura suaveolens</i>	Crocidure des jardins	NT
Soricomorphes	<i>Galemys pyrenaicus</i>	Desman des Pyrénées	NT
Chiroptères	<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	NT
Chiroptères	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	NT
Chiroptères	<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	NT
Chiroptères	<i>Myotis blythii</i>	Petit murin	NT
Chiroptères	<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	NT
Chiroptères	<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	NT
Chiroptères	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	NT

La Liste rouge des espèces menacées en France

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France
Carnivores	<i>Halichoerus grypus</i>	Phoque gris	NT
Carnivores	<i>Phoca vitulina</i>	Phoque veau-marin	NT
Artiodactyles	<i>Capra ibex</i>	Bouquetin des Alpes	NT
Cétacés	<i>Balaenoptera physalus</i>	Rorqual commun	NT
Cétacés	<i>Phocoena phocoena</i>	Marsouin commun	NT
Rongeurs	<i>Marmota marmota</i>	Marmotte des Alpes	LC
Rongeurs	<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecureuil roux	LC
Rongeurs	<i>Castor fiber</i>	Castor d'Eurasie	LC
Rongeurs	<i>Eliomys quercinus</i>	Lérot	LC
Rongeurs	<i>Glis glis</i>	Loir gris	LC
Rongeurs	<i>Muscardinus avellanarius</i>	Muscardin	LC
Rongeurs	<i>Arvicola scherman</i>	Campagnol fouisseur	LC
Rongeurs	<i>Chionomys nivalis</i>	Campagnol des neiges	LC
Rongeurs	<i>Clethrionomys glareolus</i>	Campagnol roussâtre	LC
Rongeurs	<i>Microtus agrestis</i>	Campagnol agreste	LC
Rongeurs	<i>Microtus arvalis</i>	Campagnol des champs	LC
Rongeurs	<i>Microtus duodecimcostatus</i>	Campagnol provençal	LC
Rongeurs	<i>Microtus lusitanicus</i>	Campagnol basque	LC
Rongeurs	<i>Microtus multiplex</i>	Campagnol de Fatio	LC
Rongeurs	<i>Microtus pyrenaicus</i>	Campagnol des Pyrénées	LC
Rongeurs	<i>Microtus subterraneus</i>	Campagnol souterrain	LC
Rongeurs	<i>Apodemus flavicollis</i>	Mulot à collier	LC
Rongeurs	<i>Apodemus sylvaticus</i>	Mulot sylvestre	LC
Rongeurs	<i>Micromys minutus</i>	Rat des moissons	LC
Rongeurs	<i>Mus musculus</i>	Souris grise	LC
Rongeurs	<i>Mus spretus</i>	Souris d'Afrique du Nord	LC
Rongeurs	<i>Rattus rattus</i>	Rat noir	LC
Lagomorphes	<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	LC
Erinacéomorphes	<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	LC
Soricomorphes	<i>Crocidura leucodon</i>	Crocidure leucode	LC
Soricomorphes	<i>Crocidura russula</i>	Crocidure musette	LC
Soricomorphes	<i>Neomys anomalus</i>	Crossope de Miller	LC
Soricomorphes	<i>Neomys fodiens</i>	Crossope aquatique	LC
Soricomorphes	<i>Sorex coronatus</i>	Musaraigne couronnée	LC
Soricomorphes	<i>Sorex minutus</i>	Musaraigne pygmée	LC
Soricomorphes	<i>Suncus etruscus</i>	Pachyure étrusque	LC
Soricomorphes	<i>Talpa europaea</i>	Taupe d'Europe	LC
Chiroptères	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	LC
Chiroptères	<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	LC
Chiroptères	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	LC
Chiroptères	<i>Eptesicus nilssonii</i>	Sérotine de Nilsson	LC
Chiroptères	<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	LC
Chiroptères	<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	LC
Chiroptères	<i>Myotis alcaethoe</i>	Murin d'Alcaethoe	LC
Chiroptères	<i>Myotis brandtii</i>	Murin de Brandt	LC
Chiroptères	<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	LC
Chiroptères	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échanquées	LC
Chiroptères	<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	LC
Chiroptères	<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	LC
Chiroptères	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	LC
Chiroptères	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	LC

La Liste rouge des espèces menacées en France

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France
Chiroptères	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	LC
Chiroptères	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	LC
Chiroptères	<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	LC
Chiroptères	<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	LC
Carnivores	<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	LC
Carnivores	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	LC
Carnivores	<i>Martes foina</i>	Fouine	LC
Carnivores	<i>Martes martes</i>	Martre des pins	LC
Carnivores	<i>Meles meles</i>	Blaireau européen	LC
Carnivores	<i>Mustela erminea</i>	Hermine	LC
Carnivores	<i>Mustela nivalis</i>	Belette d'Europe	LC
Carnivores	<i>Mustela putorius</i>	Putois d'Europe	LC
Carnivores	<i>Genetta genetta</i>	Genette commune	LC
Carnivores	<i>Felis silvestris</i>	Chat forestier	LC
Artiodactyles	<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	LC
Artiodactyles	<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen	LC
Artiodactyles	<i>Cervus elaphus</i>	Cerf élaphe	LC
Artiodactyles	<i>Rupicapra pyrenaica</i>	Isard	LC
Artiodactyles	<i>Rupicapra rupicapra</i>	Chamois	LC
Cétacés	<i>Balaenoptera acutorostrata</i>	Petit rorqual	LC
Cétacés	<i>Delphinus delphis</i>	Dauphin commun	LC
Cétacés	<i>Globicephala melas</i>	Globicéphale noir	LC
Cétacés	<i>Stenella coeruleoalba</i>	Dauphin bleu et blanc	LC
Cétacés	<i>Tursiops truncatus</i>	Grand dauphin	LC
Rongeurs	<i>Arvicola terrestris</i>	Campagnol terrestre	DD
Rongeurs	<i>Apodemus alpicola</i>	Mulot alpestre	DD
Lagomorphes	<i>Lepus corsicanus</i>	Lièvre corse	DD
Soricomorphes	<i>Sorex alpinus</i>	Musaraigne alpine	DD
Soricomorphes	<i>Sorex antinorii</i>	Musaraigne du Valais	DD
Soricomorphes	<i>Sorex araneus</i>	Musaraigne carrelet	DD
Chiroptères	<i>Myotis escalerae</i>	Murin d'Escalera	DD
Chiroptères	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	Grande noctule	DD
Chiroptères	<i>Plecotus macrotullaris</i>	Oreillard montagnard	DD
Chiroptères	<i>Vespertilio murinus</i>	Sérotine bicolore	DD
Cétacés	<i>Balaenoptera borealis</i>	Rorqual de Rudolphi	DD
Cétacés	<i>Grampus griseus</i>	Dauphin de Risso	DD
Cétacés	<i>Lagenorhynchus acutus</i>	Lagénorhynque à flancs blancs	DD
Cétacés	<i>Lagenorhynchus albirostris</i>	Lagénorhynque à rostre blanc	DD
Cétacés	<i>Hyperoodon ampullatus</i>	Hypérodon boréal	DD
Cétacés	<i>Mesoplodon bidens</i>	Mésoplodon de Sowerby	DD
Cétacés	<i>Ziphius cavirostris</i>	Ziphius	DD
Cétacés	<i>Kogia breviceps</i>	Cachalot pygmée	DD

Liste des espèces présentes en métropole non soumises à l'évaluation

Diprotodontes	<i>Macropus rufogriseus</i>	Wallaby de Bennett	NA ^a
Rongeurs	<i>Callosciurus erythraeus</i>	Ecureuil à ventre rouge	NA ^a
Rongeurs	<i>Tamias sibiricus</i>	Tamias de Sibérie	NA ^a
Rongeurs	<i>Microtus savii</i>	Campagnol de Savi	NA ^b
Rongeurs	<i>Ondatra zibethicus</i>	Rat musqué	NA ^a
Rongeurs	<i>Rattus norvegicus</i>	Rat surmulot	NA ^a

La Liste rouge des espèces menacées en France

Rongeurs	<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	NA ^a
Lagomorphes	<i>Lepus granatensis</i>	Lièvre ibérique	NA ^a
Soricomorphes	<i>Talpa caeca</i>	Taube aveugle	NA ^b
Chiroptères	<i>Myotis dasycneme</i>	Murin des marais	NA ^b
Carnivores	<i>Nyctereutes procyonoides</i>	Chien viverrin	NA ^a
Carnivores	<i>Procyon lotor</i>	Raton laveur	NA ^a
Carnivores	<i>Mustela vison</i>	Vison d'Amérique	NA ^a
Carnivores	<i>Odobenus rosmarus</i>	Morse	NA ^b
Carnivores	<i>Cystophora cristata</i>	Phoque à capuchon	NA ^b
Carnivores	<i>Erignathus barbatus</i>	Phoque barbu	NA ^b
Carnivores	<i>Pagophilus groenlandicus</i>	Phoque du Groenland	NA ^b
Carnivores	<i>Phoca hispida</i>	Phoque annelé	NA ^b
Artiodactyles	<i>Cervus nippon</i>	Cerf sika	NA ^a
Artiodactyles	<i>Dama dama</i>	Daim européen	NA ^a
Artiodactyles	<i>Hydropotes inermis</i>	Hydropote chinois	NA ^a
Cétacés	<i>Balaenoptera musculus</i>	Grand rorqual	NA ^b
Cétacés	<i>Megaptera novaeangliae</i>	Mégaptère	NA ^b
Cétacés	<i>Globicephala macrorhynchus</i>	Globicéphale tropical	NA ^b
Cétacés	<i>Lagenodelphis hosei</i>	Dauphin de Fraser	NA ^b
Cétacés	<i>Orcinus orca</i>	Orque	NA ^b
Cétacés	<i>Peponocephala electra</i>	Dauphin d'Electre	NA ^b
Cétacés	<i>Pseudorca crassidens</i>	Faux-orque	NA ^b
Cétacés	<i>Stenella frontalis</i>	Dauphin tacheté de l'Atlantique	NA ^b
Cétacés	<i>Steno bredanensis</i>	Sténo à rostre étroit	NA ^b
Cétacés	<i>Mesoplodon densirostris</i>	Baleine à bec de Blainville	NA ^b
Cétacés	<i>Mesoplodon europaeus</i>	Baleine de Gervais	NA ^b
Cétacés	<i>Kogia sima</i>	Cachalot nain	NA ^b

(a) Espèce introduite en métropole dans la période récente (après 1500)

(b) Espèce présente en métropole de manière occasionnelle ou marginale

Liste des sous-espèces et populations présentes en métropole ayant fait l'objet d'une évaluation particulière

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Sous-espèces	Catégorie Liste rouge France
Carnivores	<i>Felis silvestris</i>	Chat ganté	<i>Ssp. lybica</i>	DD
Artiodactyles	<i>Cervus elaphus</i>	Cerf de Corse	<i>Ssp. corsicanus</i>	EN

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Populations	Catégorie Liste rouge France
Cétacés	<i>Balaenoptera acutorostrata</i>	Petit rorqual	pop. Méditerranéenne	DD
			pop. Atlantique/Manche/Mer du Nord	LC
Cétacés	<i>Balaenoptera physalus</i>	Rorqual commun	pop. Méditerranéenne	NT
			pop. Atlantique/Manche/Mer du Nord	NT
Cétacés	<i>Delphinus delphis</i>	Dauphin commun	pop. Méditerranéenne	DD
			pop. Atlantique/Manche/Mer du Nord	LC
Cétacés	<i>Globicephala melas</i>	Globicéphale noir	pop. Méditerranéenne	DD
			pop. Atlantique/Manche/Mer du Nord	LC
Cétacés	<i>Stenella coeruleoalba</i>	Dauphin bleu et blanc	pop. Méditerranéenne	VU
			pop. Atlantique/Manche/Mer du Nord	LC
Cétacés	<i>Tursiops truncatus</i>	Grand dauphin	pop. Méditerranéenne	VU
			pop. Atlantique/Manche/Mer du Nord	LC
Cétacés	<i>Physeter macrocephalus</i>	Cachalot	pop. Méditerranéenne	EN
			pop. Atlantique/Manche/Mer du Nord	VU

La Liste rouge des espèces menacées en France



Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est le réseau des organismes et des experts français de l'UICN. Sa principale mission est de promouvoir la conservation de la nature en France, en jouant un rôle de plate-forme d'expertise et de concertation sur les enjeux de la biodiversité. Il réunit au sein d'une même structure les principales organisations publiques et associatives œuvrant à la conservation de la biodiversité en France, ainsi que les Ministères de l'écologie et des affaires étrangères.

Le Comité français de l'UICN est également un réseau d'experts réunissant plus de 200 spécialistes répartis en six commissions thématiques. La plus vaste d'entre elles, la Commission de sauvegarde des espèces, rassemble plus de 130 experts. L'UICN International a développé la méthodologie de référence pour guider les pays dans l'élaboration de leur Liste rouge nationale des espèces menacées.

<http://www.uicn.fr>



Le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) est un établissement public à caractère scientifique et culturel, placé sous la double tutelle des Ministères de la recherche et de l'écologie. Il a pour missions la recherche fondamentale et appliquée, la gestion et la conservation des collections issues du patrimoine naturel et culturel, l'enseignement, l'expertise et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences naturelles et humaines.

En tant que Centre national de référence sur la nature, le MNHN est responsable de la conduite scientifique de l'inventaire du patrimoine naturel en France. Pour réaliser cette mission, il développe une base de données nationale sur la nature rassemblant des informations sur les espèces présentes sur le territoire national. Institution de renommée internationale, le MNHN dispose grâce aux travaux de ses scientifiques d'une expertise reconnue sur la biodiversité et sa conservation.

<http://www.mnhn.fr>

Chapitre mammifères de France métropolitaine réalisé en partenariat avec :



La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, association agréée par le Ministère de l'écologie, a pour objectifs la connaissance des mammifères français et de leur répartition, ainsi que leur protection et celle de leur environnement. Centralisant les observations de plusieurs centaines de naturalistes, elle est partenaire du Muséum national d'Histoire naturelle dans la conduite de l'inventaire national du patrimoine naturel, auquel elle participe en organisant, animant, réalisant et exploitant la collecte des données sur tous les mammifères de France.

www.sfepm.org



L'Office national de la chasse et de la faune sauvage est un établissement public de l'Etat qui, selon l'article L421-1 du code de l'Environnement, a pour mission de réaliser des études, des recherches et des expérimentations concernant la conservation, la restauration et la gestion de la faune sauvage et de ses habitats. Il dispose pour cela d'unités de recherches regroupant 100 chercheurs et techniciens, spécialistes de la faune sauvage. Il apporte également son concours à l'Etat pour l'évaluation de l'état de la faune sauvage ainsi que le suivi de sa gestion, notamment sur les espèces de mammifères dont la chasse est autorisée.

www.oncfs.gouv.fr